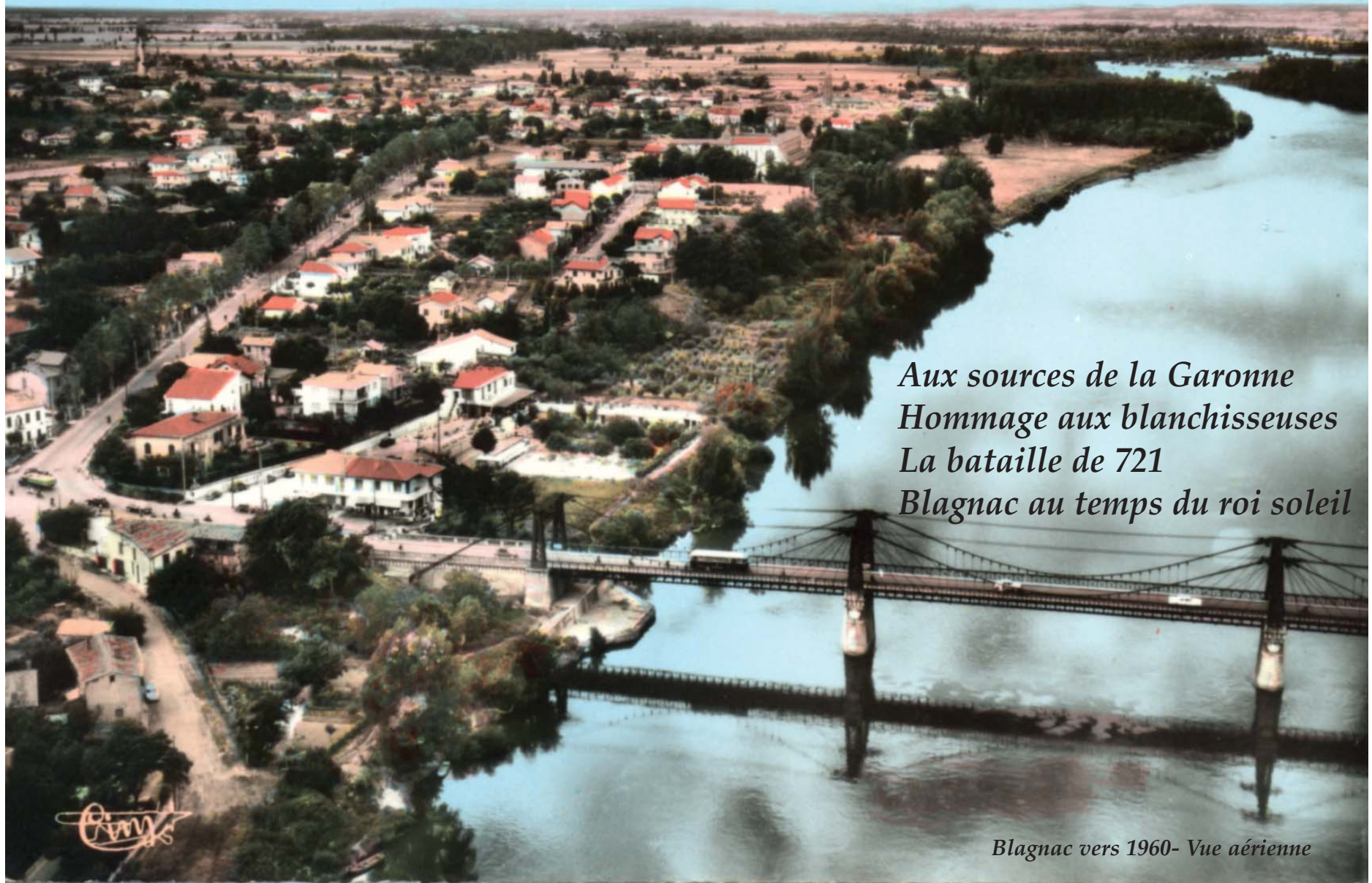


BLAGNAC , QUESTIONS D'HISTOIRE



*Aux sources de la Garonne
Hommage aux blanchisseuses
La bataille de 721
Blagnac au temps du roi soleil*

Blagnac vers 1960- Vue aérienne

Amys

HOMMAGE AUX BLANCHISSEUSES

Le 8 mars dernier, pour la troisième fois, la Ville de Blagnac s'est associée à la célébration de la « Journée Internationale de la Femme ».

Dans le numéro 25 de notre revue (mai 2002), nous avons expliqué le pourquoi et le comment de la naissance de cette journée particulièrement consacrée aux femmes.



Cette année, après Jeanne Hérisson en 2002 et Marguerite Lamarque en 2003, notre ville a rendu hommage aux anciennes blanchisseuses.

Avant de décrire le métier de ces « contemporaines », nous allons remonter de quelques siècles à la découverte des blanchisseuses d'antan et de leurs conditions de vie.

AUTREFOIS

La condition féminine

Dans l'Ancien Régime, la femme n'a pas d'identité propre : elle est la fille de... (son père), la femme ou la veuve de (son mari). Elle n'exerce aucune activité en dehors de celle de ses parents ou de son époux auxquels elle apporte son aide. Son

rôle principal reste celui de mère et d'épouse. Elle s'adonne aux multiples tâches ménagères et se préoccupe du bonheur de son mari auquel elle doit donner une descendance. Eternelle mineure, elle n'existe vraiment qu'à travers la maternité. Cette idée d'infériorité aura la vie dure : même l'enseignement, devenu obligatoire à la fin du 19^e siècle, la véhicule et exalte la mission féminine au sein du foyer.

Inutile pourtant de dramatiser ! Les mentalités de l'époque diffèrent des nôtres. La femme accepte sans amertume ces traditions ancestrales tant elles paraissent naturelles et dans l'ordre des choses.

Dans les registres paroissiaux des 17^e et 18^e siècles où les prêtres inscrivent les naissances, mariages et décès et dans les divers recensements seul figure le métier des hommes.

Après la Révolution française de 1789, l'officier de l'Etat civil qui remplace le prêtre pour tenir à jour les actes de la vie de chacun, commence timidement à mentionner la profession des femmes. Ajoutons, avant de donner les exemples qui nous intéressent particulièrement, que cette pratique deviendra habituelle même si, en l'absence d'activité, le nom de la femme est suivi de « ménagère » ou « sans profession ».

A Blagnac en l'an 9 (1800-1801) seulement, les métiers exercés par les femmes apparaissent dans quelques actes de décès et les blanchisseuses y tiennent une grande place. Ainsi le 9 ventose (15 mars) décède « Miquel Françoisse blanchisseuse, âgée de 71 ans » ; le 7 floréal (27 avril) « Julienne Hérisson, blanchisseuse, âgée de 72 ans » ; le 25 brumaire an 10 (16 novembre 1801) « Marquese Laux, blanchisseuse, âgée de 55 ans » ; le 7 frimaire (28 novembre) « Jeanne Negre, blanchisseuse, âgée de 68 ans » ; le 5 pluviôse an 10 (25 janvier 1802) « Jeanne Menville, blanchisseuse, âgée de 80 ans » ; le 15 vendémiaire an 11 (7 octobre 1802) « Jeanne Dadé, blanchisseuse, âgée de 55 ans » ; le 12 thermidor an 11 (31 juillet 1803) « Guilhaumette Debax, blanchisseuse, âgée de 88 ans » ; le 1^{er} jour complémentaire (16 septembre) « Guilhaumette Papeyre, blanchisseuse, âgée de 75 ans »....

Ancienneté de cette activité

L'âge avancé des défuntées amène une question : les femmes exerçaient-elles cette occupation depuis longtemps ou est-ce une résultante de la Révolution ?

Un seul document, à notre connaissance, datant de 1700, y répond en une courte phrase : « **Les femmes des paisans sont quasy toutes occupées à blanchir la plus grande partie du gros linge des habitants de la ville de Toulouse** ».

Cette remarque fort intéressante figure dans l' « Etat général des habitants du diocèse de Toulouse sujets à la capitation » (impôt royal instauré en 1695 et payable par tous proportionnellement au revenu) à la page « Blagnac ».

Ainsi, déjà les femmes blagnacaises du 17^e siècle et peut-être des siècles précédents, travaillent au blanchissage du linge.

Cette activité ancestrale indépendante de celle du mari est tolérée par celui-ci non seulement parce qu'elle apporte un complément de ressources non négligeable mais aussi et surtout parce qu'elle entre dans le domaine des tâches féminines.

Elle donne aux blanchisseuses blagnacaises, capables de gérer un travail différent de celui des hommes, une identité personnelle et une certaine liberté. En allant livrer à Toulouse, elles sortent de la monotonie du quotidien et échappent ponctuellement à la domination masculine.

Professionnellement, elles font figure de lointaines « pionnières », effectuant tout de même une double journée car ce titre pompeux ne les dispense pas des travaux ménagers à accomplir dans leur foyer, comme toutes les autres femmes.

La Garonne et le Ramier

Le lavage dans la Garonne augmente la pénibilité de ce travail. La proximité du fleuve en fait un lavoir naturel. Les femmes s'y rendent lourdement chargées de « gros linge ». Elles installent leur planche, le long des berges dans une gourgue, petite anse creusée par la Garonne, où l'eau s'écoule plus calmement. Puis, penchées ou même agenouillées, elles accomplissent leur dure besogne.



Rien ne doit entraver l'accès au rivage, pas même les Blagnacais qui ont obtenu, à titre d'affermage, la possibilité de faucher l'herbe. Ainsi, par exemple en mai 1772, « Mathieu Cassaigne laboureur (...) accepte (...) l'herbe seulement qui est croissante à l'isle du Port (...) sans empêcher les gens de Blagnac de laver les lessives dans les gourgues qui sont en partie dans la dite isle... ».

Les blanchisseuses essaient pour « leur commodité » d'utiliser l'eau des sources du village ou celle des fontai-

nes. En 1810, le maire, Gervais Gaillard, s'y oppose fortement et leur intime l'ordre de revenir vers le fleuve car « les eaux de la rivière Garonne qui borde le village sont à même de blanchir le linge dans toute sa perfection » et de plus « ce lieu de tout temps a été assigné aux blanchisseuses ».

Si cette obligation disparaîtra, l'usage du Ramier pour étendre le linge subsistera. Il s'étend sur l'île de Larigné comprise entre le bras de Garonne appelé canalet et le fleuve lui-même. La commune y fait croître des peupliers dont la vente lui procure un revenu sûr et régulier.

De nombreux documents, principalement du 19^e siècle, attestent de la mise « en ferme » de cette île pour « la jouissance de l'herbe et la faculté d'y étendre le linge ». Selon les époques, le bail dure de une à trois années. Le cahier des charges comporte de nombreuses clauses surtout pour « le fauchage des herbes et la dépaisseur des animaux ou bestiaux ». En ce qui concerne l'étendage du linge, au début du siècle, il doit se faire « sur des barres de tout autre bois que de peuplier, saule ou aulne » ; tandis qu'à la fin « les cordages peuvent être fixés

Préfecture
de la
HAUTE-GARONNE.

Toulouse, le 14 mars 1838

2^e Division.

N^o. 1202.

MONSIEUR le Maire,
de vous transmettre, j'ai l'honneur
de vous transmettre, renvoyer approuver le plan ci-joint
d'adjudication d'une île affermée du Ramier communal
de Larigné pour la jouissance de l'herbe et la
faculté d'y étendre le linge pendant le cours de
la présente année.

Je vous prie d'en assurer l'exécution.

Agréz, Monsieur le Maire, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Préfet de la Haute-Garonne,
H. de Breuille

A Monsieur le Maire de Blagnac

sur les arbres » à condition que ces derniers aient plus de cinq ans. Le transport du linge « se fait à brasse ou sur les bêtes de somme » et non avec des charrettes.

Les cordes ne doivent pas être installées sur les allées du Ramier destinées « aux habitants de Blagnac ou aux promeneurs étrangers ». Elles sont interdites « pendant les jours de foire, de fête votive ou de fêtes publiques » car en ces occasions « le public a la faculté de circuler dans tout le Ramier et de prendre part aux jeux, danses, courses, spectacles, ... » autorisés par la commune.

Le premier lavoir

Alors que la majorité des blanchisseuses du village vont laver à Garonne, le tonnelier, Bernard Marquet qui a acheté en 1798 le domaine de Claude Amieux, dernier baron de Blagnac, innove en construisant, peu après son acquisition, un lavoir visible encore de nos jours depuis la place de l'Abbé Amouroux.

Un acte notarié de novembre 1810, passé à Toulouse chez Maître Flotard, en donne une description sommaire.

Alimenté « continuellement et sans interruption » par l'eau d'un grand bassin (ancien vivier du baron), long et large de près de cinq mètres cinquante, bâti en briques, ce lavoir « commence d'abord par le lieu servant à éclaircir et à faire tremper le linge appelé vulgairement soubedou puis vient le bassin » pour le lavage « où quatre banques sont fixées à égale distance d'un mètre et deux tiers de mètre représentant six pans ancienne mesure ».

Un toit « pour servir d'abri aux laveuses », soutenu par des piliers en briques, le recouvre « dans toute sa largeur et longueur ».

Un « petit espace



de terrain » permet de « pouvoir aller, venir, passer et repasser soit personnes, ânesses et bêtes de somme... »

Les lavoirs qui se sont généralisés au cours du 19^e siècle n'ont pas changé de forme ; ils ont toutefois été édifiés de plus en plus souvent dans un local clos pour mieux abriter les blanchisseuses. Leur construction a apporté une commodité et un confort considérables et a allégé quelque peu, sans bien sûr la faire disparaître, la pénibilité du blanchissage du linge.



Devant un lavoir vers 1900, de gauche à droite : deux jeunes laveuses, Marie Pagès et Françoise Tinard (coll famille Marty)



Le même lavoir, aujourd'hui.



L'idée d'hygiène

En 1810, le maire, Gervais Gaillard, renvoie les blanchisseuses vers la Garonne non seulement parce que cela s'est toujours fait ainsi mais également parce qu'il prend en compte les plaintes des autres Blagnacais qui protestent contre « les blanchisseuses du linge des hôpitaux qui affectent d'occuper les dites fontaines au point que personne ne peut se servir de ces eaux ni s'en approcher à cause que la putréfaction y est journellement stagnante... » Aussi, les disputes et querelles entre les blanchisseuses dont « le nombre s'est considérablement augmenté depuis quelque temps » et les habitants « portent atteinte à la tranquillité du village ». De plus, la « salubrité » est compromise par « le limon » formé par les saletés « qui se détachent du linge ».

Les protestations des Blagnacais ne cessent pas avec l'implantation des lavoirs, bien au contraire. Les délibérations municipales et d'autres documents en font largement état tout au long du 19^e siècle et même jusqu'à la moitié du 20^e. En fait, elles prennent fin vers 1968 avec la réalisation de l'assainissement du village qui coïncide d'ailleurs avec la disparition totale des blanchisseuses.

Les eaux savonneuses des bassins du centre du village n'ont d'autre possibilité que d'aboutir dans les rues. Elles les encomrent, les rendent bourbeuses et glissantes, y croupissent en dégageant « une odeur pestilentielle ».

Les Blagnacais craignent que ces eaux « souillées et chargées de miasmes » ne contaminent leurs puits et nuisent ainsi à leur santé. Il faut noter que l'idée d'hygiène s'impose de plus en plus surtout depuis les travaux de L. Pasteur.

Dans les années 1890, des gondoles pavées bordent les rues et évacuent les « eaux insalubres » plus efficacement que les aqueducs construits vers 1850 et qu'« engorgent les pailles et les débris de toutes sortes ».

Aqueducs et gondoles (ou caniveaux) n'apportent pas une solution pleinement satisfaisante. Et malgré les efforts des municipalités successives pour le nettoyage des rues « ces foyers permanents d'infection » ne laisseront la place à une réelle propreté qu'avec l'enfouissement de toutes les eaux usées.

AU XX^e SIÈCLE

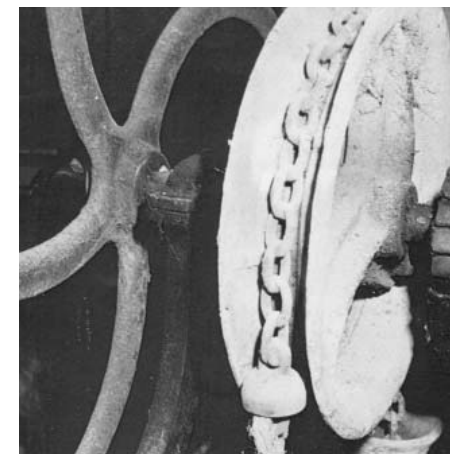
Les anciennes blanchisseuses que nous connaissons aujourd'hui, se souviennent peut-être du mécontentement de leurs voisins mais n'ont jamais lavé dans la

Garonne et n'ont pas connu le temps où les ânesses transportaient le linge jusqu'à Toulouse menées par leur maîtresse faisant le trajet à pied.

Malgré les progrès dont elles ont profité, le travail que leurs récits nous font partager, restait dur et pénible.

Avant le lavage

En revenant de Toulouse, les blanchisseuses ouvraient les paquets de linge sale, besogne très souvent répugnante : crasse indescriptible, nombre infini de puces ! Elles s'assuraient que la liste jointe par la cliente correspondait au contenu et vérifiaient si chaque pièce portait bien la marque distinctive de la propriétaire. Ce signe brodé en coton de couleurs différentes pouvait avoir le vague aspect d'une lettre ou bien une forme géométrique (traits,



Pompe à chapelets actionnée à l'aide d'une grande roue à manivelle.



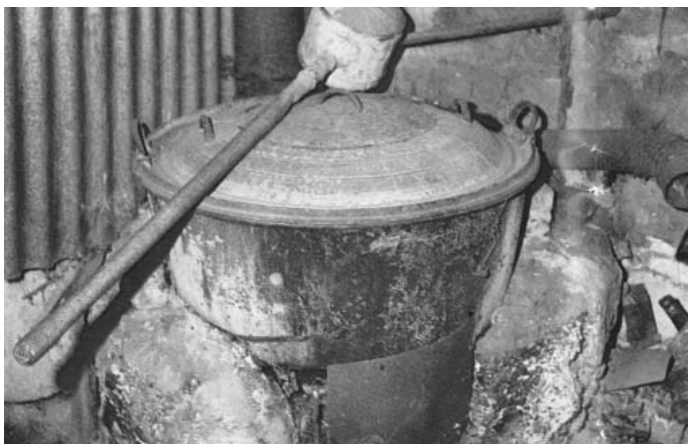
La jolie pompe a perdu son "bras".

croix...). Quelquefois, la cliente l'enlevait et avec patience mêlée d'agacement, les blanchisseuses devaient le rebroder. Certaines, les plus nombreuses, associaient sur un carnet marque et nom ; quelques unes, dotées d'une excellente mémoire n'en avaient pas besoin.

Ensuite, les blanchisseuses triaient le linge et mettaient en tas bien distincts tous les draps trouvés dans les paquets, les torchons, les serviettes de toilette et les gants, les mouchoirs, le linge de table... Expertes, elles repéraient les « vilaines » tâches qui nécessitaient un temps de trempage plus long pouvant aller jusqu'à 24 heures. En effet, le linge était mis à tremper dans le grand bassin rempli d'eau froide. Celle-ci venait du puits installé à l'intérieur ou à l'extérieur du lavoir et muni d'une pompe ; la faire monter prenait du temps et demandait beaucoup

d'énergie ! Heureusement des ouvrières appelées « laveuses » (de deux à quatre) aidaient les patronnes ou « blanchisseuses *». Dans les fermes, parfois, un cheval actionnait la noria située non loin du lavoir.

Autour de la chaudière



La payrolle et la casso.

Après ce trempage, les blanchisseuses transportaient le linge, mis auparavant à égoutter sur les bancs de lavage, dans de grands cuiviers en bois ou en zinc qui pouvaient contenir chacun une centaine de draps bien arrangés.

Entre temps, le feu de bois avait été allu-

mé sous la chaudière dite « payrolle », énorme chaudron ou cuve en fonte, remplie de plus de 100 litres d'eau additionnée de cristaux de soude. Cette lessive de l'époque était achetée par sacs de 50 kgs le plus souvent chez un droguiste à Toulouse.

Pour faire bouillir toute cette eau il fallait une grande quantité de bois venant du marchand ou ramassé en partie aux Quinze Sols. Avec une grosse louche, les blanchisseuses prenaient l'eau bouillante et arrosaient le linge des cuiviers. Elles tenaient à deux mains le long manche de cette casserole ou « casso » très lourde car elle contenait environ 5 litres et faisaient



Le maniement de la casso.

attention de ne pas se brûler. Cette eau bouillante imprégnait le linge puis était récupérée au bas du cuvier grâce à un robinet ou "douzil" et remise à bouillir pour arroser le linge quatre ou cinq fois.

Dans la buée ambiante, les blanchisseuses en nage s'empressaient de la chaudière aux cuiviers, les bras et les reins endoloris. Ce travail harassant terminé, elles allaient prendre un repos bien mérité tandis que le linge recouvert d'une toile macérait encore toute la nuit dans les cuiviers.

Les banques

Le lendemain, une nouvelle journée d'intense activité commençait .

Tout d'abord, les blanchisseuses retiraient les draps et les autres pièces des cuiviers pour les déposer dans des compartes en bois ou en zinc près des bancs de lavage appelés banques, disposés au-dessus du grand bassin dans le sens de la largeur. Après avoir mis une « sache » (sac de pommes de terre) en guise de tablier, les laveuses se plaçaient face à face à chaque extrémité des banques au nombre de trois ou quatre.

Elles prenaient un drap, le savonnaient avec un cube de savon de Marseille, le brossaient vigoureusement ou le tapaient à l'aide d'un battoir en bois jusqu'à ce qu'il soit parfaitement propre à l'endroit comme à l'envers. Elles le mettaient dans le petit bassin pour le rinçage et recommençaient avec un autre drap.



Au premier plan : la brosse en chiendent sur une banque ; au fond : le petit bassin ou soubedou surmonté de la barre utilisée pour mettre le linge à égoutter.

* Il nous arrivera d'employer ce mot pour désigner l'ensemble de ces femmes.



Aujourd'hui, petit et grand bassins abandonnés.

Chacune pouvait ainsi se vanter de « travailler à la banque » !

Si les mains s'activaient, les langues aussi ! Les nouvelles du village se propageaient très vite...

Certaines blanchisseuses achetaient le savon aux épiciers blagnacais,

d'autres le faisaient venir directement de Marseille par le train. Deux fois par an, elles allaient en chercher à la gare de Blagnac une centaine de kilos. Par souci d'économie, après usage, les blanchisseuses posaient le morceau de savon sur une étagère sèche.



Pour éviter aux femmes la corvée du lavage, certains hommes ont « bricolé » une machine à laver appelée « barboteuse » qui balançait le linge d'un côté puis de l'autre.

Au soleil

Après ce long lavage, les blanchisseuses rinçaient soigneusement chaque pièce

dans le second bassin ou soubedou comme l'appelait déjà Bernard Marquet au 18^e siècle. Ensuite, pour l'alléger au maximum, elles laissaient le linge s'égoutter au-dessus de ce bassin sur une barre en ciment supportée par de petits piliers en béton ou en briques.

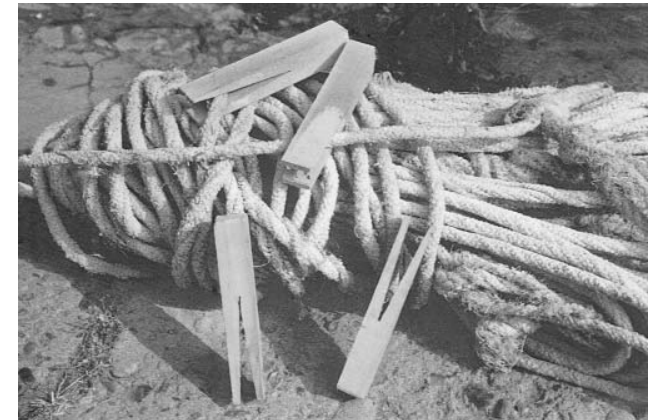
Il ne restait alors qu'à le faire sécher en souhaitant que le soleil soit au rendez-vous.

Les blanchisseuses l'étendaient dans leur jardin où étaient plantés des piquets distants de 2 à 3 mètres, longueur correspondante à celle d'un drap. Elles les entouraient d'une corde grosse comme le petit doigt, la nouant précautionneusement afin qu'elle ne tombe pas sous le poids du linge. Elles revenaient au lavoir, mettaient quelques draps mouillés sur l'épaule et les faisaient tenir sur la corde avec des pinces en bois, les badayols.

Les blanchisseuses qui n'avaient pas de jardin, étendaient de la même manière au Ramier, comme le permettait une coutume très ancienne (nous l'avons vu plus haut), les arbres remplaçant les piquets. Elles transportaient le linge dans une brouette et n'oubliaient pas le gros rouleau de corde et le sac de badayols, rentrés après



Après avoir étendu le linge dans le jardin, ces blanchisseuses "posent" devant le lavoir (coll. famille Lanaspèze).
De gauche à droite : 4^e Antoinette Lagrange, 5^e Maria Calmel



Corde et badayols.

chaque lessive de peur qu'ils ne s'abîment ou se salissent.

Elles passaient sur le pont de bois dit « pont de la République », remplacé par un escalier qui, en leur honneur, a été baptisé « chemin des Blanchisseuses » le 8 mars dernier.

Pour diminuer le temps de séchage, les draps, étaient retournés à la mi-journée et même déplacés le long des cordes si l'ombre les atteignait.

Si les nuages se faisaient menaçants tout été promptement mis à l'abri. En hiver surtout, le séchage posait problème et bien souvent la chaleur d'un gros poêle remplaçait celle du soleil.

Une fois sec, ramassé avec soin, le linge était plié sur une grande table dans une salle attenante au lavoir. D'un geste sûr et rapide, les blanchisseuses le mettaient en pile - une pour chaque cliente - sur des étagères ou des tables disposées contre les murs et pour éviter toute salissure enveloppaient chacune de ces piles dans une toile cousue.

La livraison

Après ces nombreuses et fatigantes manipulations, les draps - jusqu'à deux cents par semaine - et autres pièces de linge pouvaient revenir chez leur propriétaire.

Le jour de livraison différait pour chaque blanchisseuse : en principe le lundi ou le mardi.

Elles rangeaient, selon l'ordre des rues, les paquets de linge propre bien à plat dans la charrette qui leur appartenait ou était celle d'un roulier. Celui-ci louait ses services à la journée.

La tournée commençait entre 7 h 30 et 8 heures au pas tranquille du cheval. Les blanchisseuses avaient chacune leurs clientes, mais également des coiffeurs, des restaurateurs, des hôteliers... Elles les voyaient chaque quinzaine car le parcours changeait d'une semaine sur l'autre. Voici un exemple : une fois elles passaient par Saint-Sernin... la rue Pargaminières... le quai de Tounis... les Carmes... Saint-Etienne où résidaient « les riches »... Wilson... la rue Alsace ; la semaine d'après, elles allaient du côté du Canal... de l'Ecole Vétérinaire... de Saint-Aubin... de la Place Dupuy.... du Grand Rond.... Par contre, l'une d'elles livrait chaque semaine les propriétaires de l'usine Job qui habitaient boulevard

d'Arcole.

Par habitude, le cheval s'arrêtait tout seul ; les blanchisseuses parcouraient les petites rues à pied, montaient les étages le plus vite possible, le paquet de linge propre sur l'épaule. La cliente payait après avoir vérifié s'il ne manquait rien. Quelquefois, elle donnait une friandise ou une pièce de monnaie aux fillettes qui accompagnaient leur mère. Les blanchisseuses redescendaient avec le linge sale noué aux quatre coins suspendu au bras. Ce ballot, bien plus encombrant que le linge propre, prenait place dans la charrette.

Elles mangeaient au restaurant ou emportaient leur repas qu'elles avalaient à l'afénage ou immense remise avec deux entrées : l'une rue des Châlets, l'autre sur les boulevards. Pendant ce temps, le cheval se reposait, mangeait et buvait. La livraison reprenait et durait jusqu'à 17 ou 18 heures. Sur le chemin du retour, elles achetaient



Sur le chemin du retour, boulevard d'Arcole (coll. famille Faresin).

De gauche à droite : Fernand Trouillé, Marie-Louise Faresin, Mathilde Trouillé et... le cheval Bayard

parfois quelques « extras » : des oranges, des bananes, de la viande...

Une ou deux avaient une clientèle à Grenade, à Ondes, en plus de celle de Toulouse. Les Blagnacais apportaient eux-mêmes leur linge et venaient le reprendre.

Même si le progrès a peu à peu apporté des améliorations : pompage de l'eau avec l'électricité, livraison en camionnette..., le métier n'en était pas moins très pénible et très prenant.

Dans les années 1950-1960, les blanchisseries industrielles et surtout l'arrivée dans les foyers de la machine à laver ont stoppé cette activité si particulière et si ancienne.

En ce 8 mars 2004, la ville de Blagnac a honoré, avec juste raison, quelques représentantes de cette profession. Qu'elles aient été ouvrières ou patronnes, qu'elles aient exercé quelques mois ou plusieurs années, qu'elles aient aidé leur mère ou pris sa suite, elles méritent toutes notre admiration. Elles peuvent être fières d'avoir leur place dans la longue, longue chaîne des femmes qui ont, durant des siècles, peiné sur ce dur labeur.

Suzanne Béret

Sources et bibliographie

- Archives municipales de Blagnac
Série D : 1D27, 3D1
Série F : 1F2
Série L : 2L2
Série M : 1M13
Série O : 1O64
- Archives Départementales de la Haute-Garonne : C1083 pièce n° 190
- Actes notariés de particuliers blagnacais
- BOUTET (Gérard) - « Mémoires de femmes », Ed. Jean-Cyrille Godefroy, 1988.
- KERMEL (Monique) - « La vie des blanchisseuses à Blagnac » dans le Forum d'avril-mai 1982.
- LAVIGNE (Bertrand) - « Histoire de Blagnac ». Ed. Lafitte, Marseille 1978.

Je remercie infiniment les anciennes blanchisseuses et toutes les personnes qui m'ont apporté leurs témoignages et prêté des documents.

Quelques chiffres

En 1836 sur 1538 habitants : 114 blanchisseuses ou laveuses

En 1921 sur 1791 habitants : 134 blanchisseuses ou laveuses

En 1936 sur 2360 habitants : 72 blanchisseuses ou laveuses

(17 lavoirs seulement sont équipés d'un robinet avec l'eau courante de la ville).

En 1945 sur environ 3000 habitants : 50 blanchisseuses ou laveuses (absence de recensement à cause de la guerre).

En 1959 sur 4529 habitants : environ une dizaine de blanchisseuses ou laveuses.

En 1968 sur 8409 habitants : 1 ou 2 blanchisseuses.

Les recensements ne sont pas visibles pour 1959 et 1968, car trop récents, le nombre de blanchisseuses ou de laveuses est donc une estimation d'après des témoignages.